

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf juin, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de ses délibérations sous la présidence de Madame SARDIN Sylvie, Maire de Le Minihic sur Rance

**Date de convocation :**  
22 juin 2023

**Nombres de membres :**  
En exercice : 15  
Présents : 9  
Procurations : 6  
Nombre de votants : 15

**Secrétaire de séance :**  
Laurence HOUZE ROZE

Etaient présents : Mme ALLEE Patricia, M. DOUET Christophe, M. DUVAL Jean-Marc, M. HENRY Marc, Mme HERGNO Eliane, Mme HOUZE-ROZE Laurence, Mme LE BOUHELLEC-SEVIN Hélène, M. ROBIN Réginald, Mme SARDIN Sylvie,

Absents excusés : Mme BOULANGER Vanessa, donnant pouvoir à Mme SARDIN  
M. DABROWSKI Matthieu, donnant pouvoir à Mme ALLEE Patricia  
M. DULOMPONT Jérôme, donnant pouvoir à  
Mme LHOTELIER Christelle donnant pouvoir à HERGNO Eliane  
Mme LEPOIZAT Catherine donnant pouvoir à Mme HOUZE ROZE Laurence  
M. TURMEL Daniel, donnant pouvoir à  
M. DUVAL

Absents :

#### **Délibération n° 2023 52 : Adhésion au Syndicat Mixte Ouvert AGEDI**

Madame SARDIN, Maire, expose aux membres, que la collectivité de LE MINIHIC SUR RANCE s'est rapprochée du Syndicat Mixte AGEDI afin de demander son adhésion.

Après avoir fait lecture des Statuts et du Règlement Intérieur du Syndicat Mixte AGEDI, approuvés par délibération du Comité Syndical en date du 16 Décembre 2022, et notamment de son article 11 relatif à l'adhésion,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

**Ouï l'exposé du rapporteur,**

- **ADHERE** au Syndicat Mixte AGEDI selon l'objet mentionné à l'article 5 des Statuts.
- **CHARGE** Madame le Maire de prendre toutes les dispositions administratives nécessaires pour mettre en œuvre la présente délibération.
- **DESIGNE** Eliane HERGNO, Conseillère municipale, comme délégué(e) de la collectivité à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI.
- **PREVOIT** au budget annuel le montant de la contribution au Syndicat Mixte calculé selon les modalités prévues dans ses Statuts.

Pour extrait conforme,  
Le Minihic sur Rance, le 30 juin 2023  
Le Maire, Sylvie SARDIN